

FICHE N°7

VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

LA DÉMARCHE DE VÉGÉTALISATION DE L'ESPACE PUBLIC

La végétalisation de l'espace public ne relève **plus uniquement de l'agrément**. Devenue une **mesure phare de la réappropriation des territoires de vie par les citoyens**, elle répond aux nouveaux impératifs d'**écologie**, d'amélioration du **cadre de vie** et du **mieux-vivre ensemble**.

Encadrées par l'autorité communale, les **initiatives citoyennes** fleurissent pour **réconcilier collectivité et nature**. De nombreuses solutions favorisent la multiplication des espaces verts dans l'espace public : l'**espace vert géré de façon différenciée** ou laissé en **évolution libre**, les espaces de culture **partagés**, le compost de quartier, l'aménagement avec des matériaux recyclés (dit upcycling) ou encore le **parking végétal** et/ou **désimperméabilisé**, etc.

QUELS INTÉRÊTS POUR VOTRE COMMUNE ?

- Participe à la **réduction des risques d'inondation et pollution des eaux** : rend les espaces plus adaptés aux événements hydro-climatiques de plus en plus intenses.
- **Optimise le système d'assainissement** en réduisant l'apport en eaux pluviales (réseau et station d'épuration, en particulier les réseaux unitaires)
- **Réduit/supprime les îlots de chaleur urbains (ICU)**.
- Améliore la **santé mentale et physique** (augmentation du bien-être et de la pratique d'une activité physique, réduction de la pollution de l'air, etc.)
- Améliore le **cadre de vie** des habitants et l'**attractivité du territoire**.
- **Sensibilise** les habitants et usagers aux enjeux de nature et d'agriculture urbaine.
- Participe à l'**adaptation du territoire au changement climatique** en favorisant la réduction de la chaleur (ombrage, humidité de l'air), l'infiltration des eaux de pluie, et donc le risque d'inondation, etc.

LES + POUR LA BIODIVERSITÉ

- Création de **zones refuges et d'espaces « relais »** permettant de garantir le déplacement de certaines espèces (oiseaux, insectes, etc.) (restauration de la Trame Verte et Bleue).
- Amélioration de la **recharge des nappes** à travers l'infiltration et la gestion intégrée des eaux pluviales.
- Amélioration de l'**accès de la végétation à la ressource en eau**.
- **Préservation** des ressources en **eaux** et des **sols** (aspects qualitatifs et quantitatifs).
- **Restauration des fonctionnalités écologiques** des sols, en aménageant des surfaces qui soient perméables et végétalisées, avec des **végétaux issus de filières de collecte et de production locales** (ex. [marque Végétal Local](#)).

EN SAVOIR PLUS

- Soutiens financiers possibles avec [l'Agence de l'eau Adour-Garonne](#) et [l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse](#)
- [Appels à projets \(aide financière\)](#)

TÉMOIGNAGE : Michel CAUSSE, Maire de Réquista, Président de la ComCom du Réquistanais et élu au Conseil départemental: [Désimperméabilisation & adaptation au changement climatique à Réquista \(12\)](#)

« Un projet comme ça [...] résout un problème d'assainissement, en évitant peut-être des phénomènes d'inondations, lorsqu'il y aura des phénomènes cévenols. [...] Les soucis de la santé humaine, ça rejoint les soucis du climat, ça rejoint les soucis de la planète. En tant que médecin, je ne peux pas dissocier la santé, le bien-être, de l'écologie. [...] Quand on a un projet intéressant, c'est de ne pas buter sur le budget [...] ! Ensuite, de collaborer, on a des partenaires et on arrive justement à concrétiser avec eux, et c'est ce qui est enthousiasmant ! »



COMMENT S'ENGAGER ?

1. **Réalisation d'un diagnostic** des secteurs à fort potentiel de désimperméabilisation
2. **Vérification technique** de la **faisabilité** d'une remise en pleine terre de chaque espace ciblé
3. **Concertation et implication** des associations, citoyens, etc. pour co-construire les projets de plantation et leur future gestion
4. **Réalisation de la planification** (gestion de l'accès à l'eau, choix des matériaux et des végétaux)
5. **Réalisation des travaux** en favorisant les **chantiers participatifs** (plantations de noues paysagères et hydrauliques)
6. **Gestion** en régie des espaces ou **supervision** de la gestion confiée à des tiers (associations, collectifs citoyens, etc.).